

LA FIÈVRE

DÉFINITION :

« C'est une élévation de la température centrale supérieure à 38°C, en l'absence d'activité physique intense, chez un enfant normalement couvert, dans une température ambiante tempérée». Définition de l'afssaps*.

Elle est un moyen de réponse de l'organisme aux infections.

Il n'y a pas lieu de craindre spécifiquement la fièvre, elle n'est qu'un symptôme de l'infection, elle donne rarement lieu à des complications.



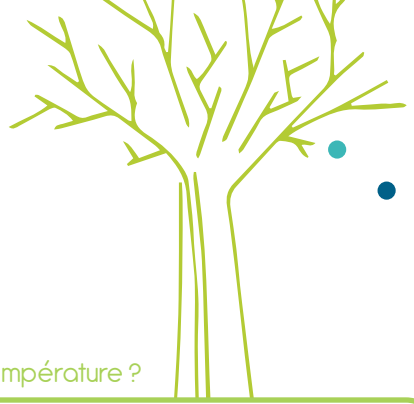
LA PRISE DE TEMPÉRATURE :

La méthode de référence pour prendre la température est le thermomètre électronique par voie rectale.

Cependant à la crèche, on choisit la plupart du temps une méthode de prise de température plus aléatoire mais moins invasive : la prise de température axillaire (prise sous l'aisselle), pour éviter tout stress ou tout traumatisme. Il peut arriver que nous soyons obligés de prendre la température par voie rectale, si la température axillaire ne concorde pas avec l'état général de l'enfant et si la température mesurée est extrême (<35°C ou > 40°C).



Afssaps : agence française de sécurité sanitaire de santé.







Quel médicament donner pour faire baisser la température ?

L'objectif de la prise en charge de l'enfant fébrile est plus d'obtenir une amélioration de son confort, que d'obtenir une température strictement normale.

Le médicament de référence est le paracétamol. Les associations de deux médicaments antipyrétiques ne sont pas recommandés en première intention et sont réservés à une prescription médicale.

Attention : le paracétamol est un médicament, il doit être utilisé, chez l'enfant comme chez l'adulte selon les recommandations. En cas de surdosage, il existe un risque de toxicité hépatique.

Les doses doivent être réparties en  prises/jour. L'intervalle classique entre  prises est donc de  heures. Cependant si la fièvre remonte rapidement ou si l'enfant est de nouveau inconfortable, l'intervalle peut être réduit à  heures (pas moins). La solution orale doit être privilégiée si l'enfant l'accepte bien.

Quand consulter ?

Toute fièvre nécessite la recherche d'une cause qui pourra conduire à un traitement spécifique.

Le moment de la consultation peut être variable en fonction de l'existence d'éventuels signes de gravité, de l'âge de l'enfant, de la durée de la fièvre, de l'existence de symptômes associés.

Ce qui est immuable :

-Tous les nourrissons fébriles de moins de 3 mois doivent bénéficier d'une consultation médicale le jour de l'apparition de la fièvre.

-Au bout de 72 heures de fièvre, même sans symptômes, les enfants doivent bénéficier d'un examen par un médecin (à la recherche de symptômes qui ne se voient pas à l'œil nu : otite, pneumopathie, infection urinaire...). Les consultations doivent être renouvelées toutes les 72 heures, si la fièvre persiste.



Attention aux idées reçues

Aucune étude ne prouve que les poussées dentaires provoquent de la fièvre, attention donc aux diagnostics hâtifs, ou dits dans l'ignorance « la fièvre est due aux dents »... La plupart du temps, chez les enfants en âge de crèche, lorsque le médecin ne trouve pas de raison à l'origine de la fièvre, c'est une fièvre d'origine virale.... Et non d'origine dentaire...